



LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caribéenne de Football – Membre de la CON.CA.CAF
Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98 Email : football.guyane@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

Réunion du vendredi 04 novembre 2022

Présents (en visioconférence) :

AMARANTHE-HORTH Armide, **AUBERGER** Florence, **BAFAU** Marcel, **DIMANCHE** Corine, **JEAN-MARIE** Stève, **LONG** Rina, **MIJDT** Alain, **NELSON** Antoine, **TORVIC** Fabrice.

La séance débute à 19h08.

Homologation des calendriers U11, U13, U15 et U17.

JEAN-MARIE Stève pose la question sur le paramétrage de la feuille de match informatisée (F.M.I) pour les équipes engagées dans le championnat en entente. Le problème doit être réglé par notre responsable informatique.

De plus, il informe que pour ce week-end, il n'y aura pas de désignations d'arbitres car la section jeune n'a pas pu s'organiser à temps.

AUBERGER Florence indique que les complexes sportifs Coumba-Lugier et Edwige de la CTG sont fermés les dimanches matin et après-midi.

Le Président et le Secrétaire général se sont déjà rapprochés de la CTG pour leur exposer cette problématique.

BAFAU Marcel interroge la C.R.O.C sur la reprogrammation des 3 journées en retard dans le groupe D du calendrier U11 et des 2 journées en retard dans le calendrier U13.

JEAN-MARIE Stève demande qu'un rappel soit fait aux clubs sur les dispositions de l'article 139 bis des règlements généraux de la F.F.F sur l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée (F.M.I) pour toutes les rencontres de compétition.

Après discussions et échange de points de vue,
Conformément à l'article 41 des Règlements Sportifs généraux de la LFG,

LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'homologuer les calendriers des championnats U11, U13, U15 et U17.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 19h33.

Le Secrétaire Général

Le Président

A. NELSON

M. BAFU

